

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Conformément à l'article L. 1612-12 du code général des collectivités locales, l'arrêté des comptes de la Ville est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le Compte Administratif présenté par le Maire, après transmission, au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du Compte de Gestion par le comptable de la collectivité. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le Compte Administratif a pour fonction de présenter, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Maire. Il retrace les dépenses et les recettes effectuées par l'ordonnateur au cours de l'exercice, dans la limite des autorisations données par le Conseil Municipal. Il doit être conforme au Compte de Gestion, document de synthèse établi par le Trésorier Principal, retraçant toutes les opérations de la collectivité.

Accompagnant le document technique qui détaille l'ensemble des chapitres et articles budgétaires, le présent rapport de présentation permet, à partir des différents tableaux de synthèse joints, la comparaison entre le niveau d'exécution et les crédits votés lors des différents conseils municipaux (budget primitif, budget supplémentaire et décisions modificatives) et facilite la lecture de l'ensemble des mouvements financiers caractérisant l'exercice.

A la suite de cette analyse, le Compte Administratif, le Compte de Gestion et l'affectation des résultats 2011 sur l'exercice 2012 seront soumis à votre approbation.

SOMMAIRE

I – ELEMENTS INTRODUCTIFS : INDICATEURS FINANCIERS

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE (Tableau I)

III – SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses de fonctionnement (Tableau II)

b) Recettes de fonctionnement (Tableau III)

IV – SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Dépenses d'investissement (Tableau IV)

b) Recettes d'investissement (Tableau V)

V – RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 - CONSOLIDATION AVEC LES BUDGETS ANNEXES (Tableau VI)

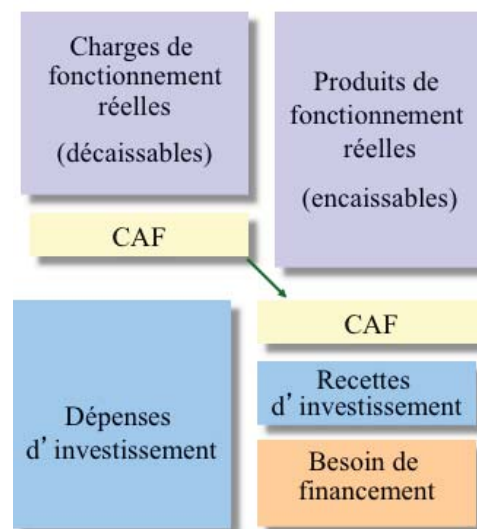
I – ELEMENTS INTRODUCTIFS : INDICATEURS FINANCIERS

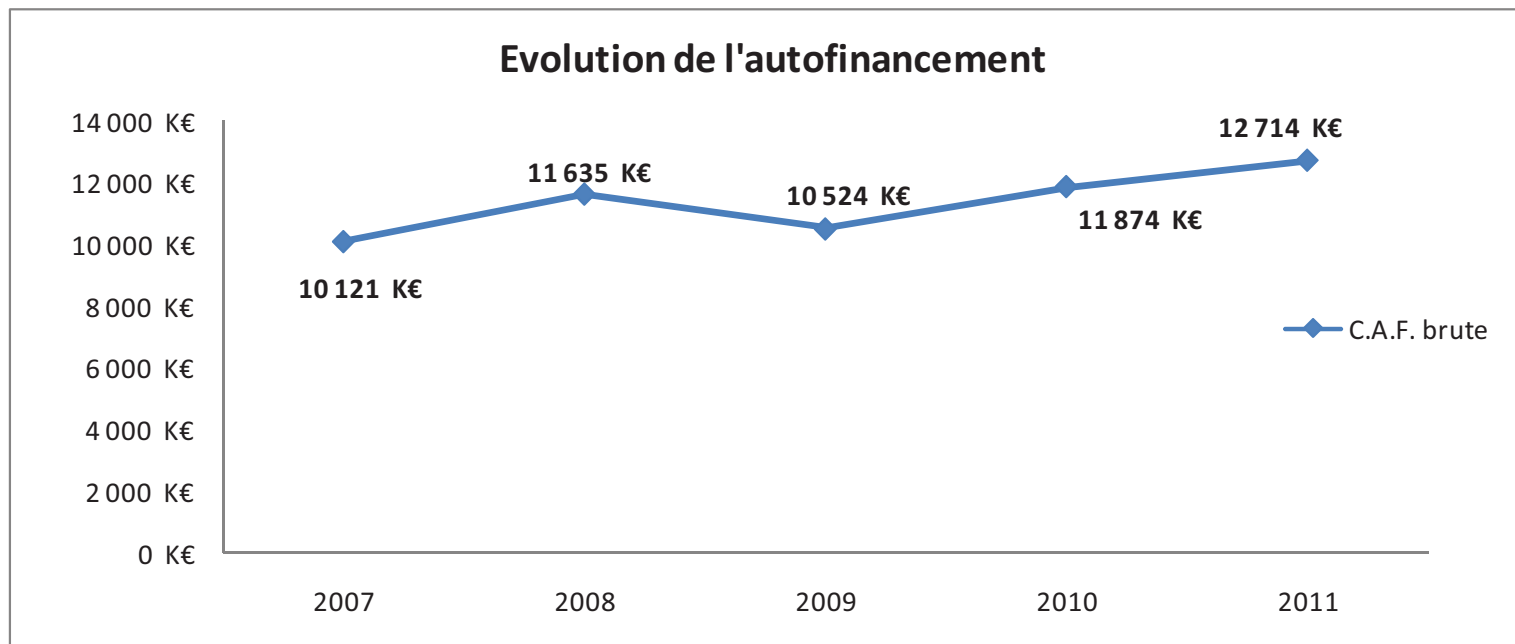
Retraçant les décisions prises par l'Assemblée délibérante lors du vote du Budget primitif, du Budget supplémentaire et des différentes décisions modificatives, le Compte Administratif 2011 reflète une nouvelle fois les priorités financières de la Collectivité en faveur de l'offre de services aux Troyens et de l'attractivité du territoire communal : maintien d'une capacité à autofinancer les investissements programmés, réduction de l'encours de dette par la diminution du recours à l'emprunt et augmentation dans le même temps du remboursement du capital restant dû, le tout avec une maîtrise affirmée de la fiscalité sur la durée du mandat.

L'impact de ces choix sur les comptes de la Ville peut se mesurer à travers l'analyse de différents indicateurs financiers portant majoritairement sur la période 2007 (année précédant la première année d'exercice du mandat en cours) à 2011.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE (CAF BRUTE OU EPARGNE BRUTE)

Concept central pour l'analyse d'une collectivité locale, la capacité d'autofinancement brute, résultat de la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, mesure la capacité de la collectivité à faire face au remboursement en capital de sa dette et à dégager des ressources susceptibles de financer en partie les autres dépenses d'investissement.





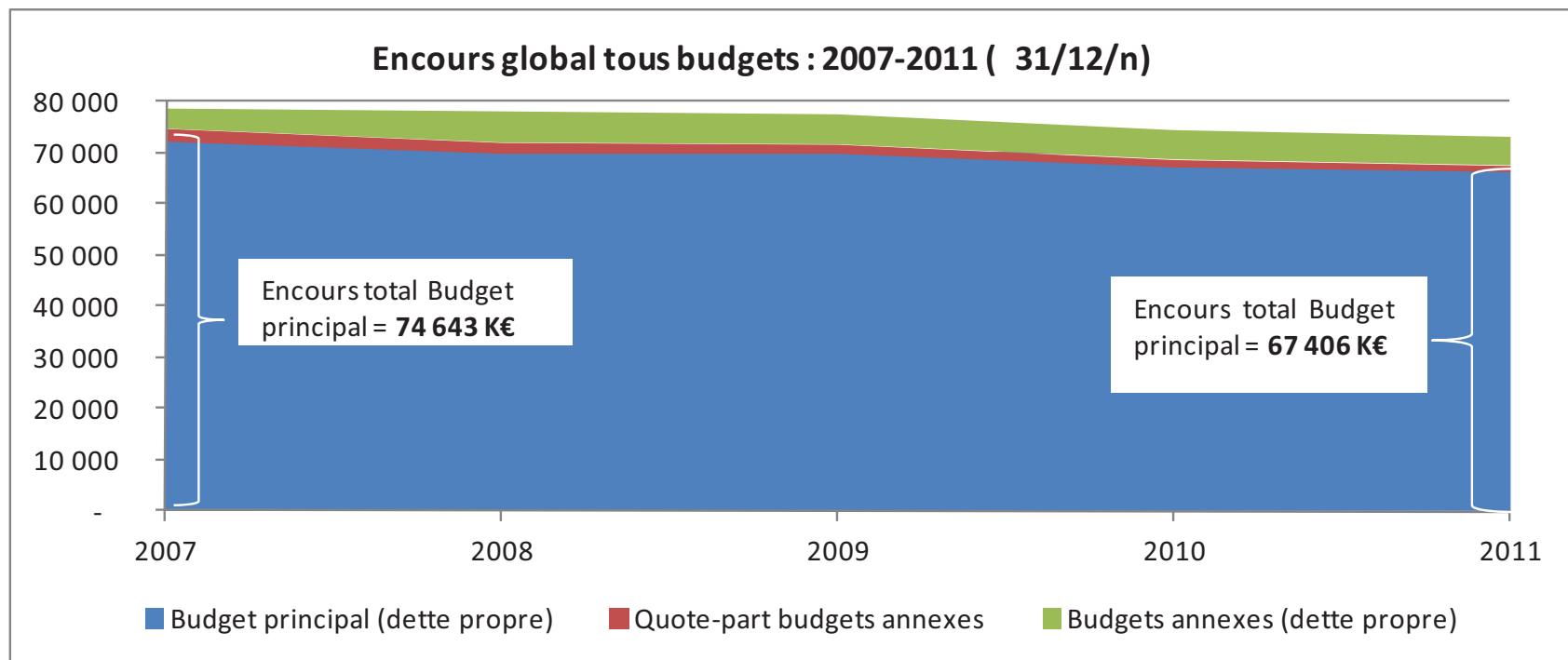
Sur la période 2007 – 2011, l'épargne brute de la Ville s'améliore, passant de 10 121 000 € à 12 714 000 €, signe du renforcement des marges de manœuvre de la Collectivité. Cette évolution positive s'explique côté dépenses par plusieurs facteurs, notamment la diminution de l'encours de dette, qui passe de 78 177 000 € au 1^{er} janvier 2007 à 67 406 000 € au 31 décembre 2011 et induit une diminution des charges financières, mais également par l'optimisation des dépenses de gestion courante des services municipaux et la poursuite de la maîtrise de la masse salariale, malgré l'impact automatique du « Glissement Vieillesse Technicité – GVT » dont bénéficient les agents.

Côté ressources, la progression concerne essentiellement les produits tirés de la fiscalité locale, liés à la seule évolution des bases (forfaitaire et physique) ainsi que les dotations et participations de l'Etat et des autres collectivités partenaires de la Ville.

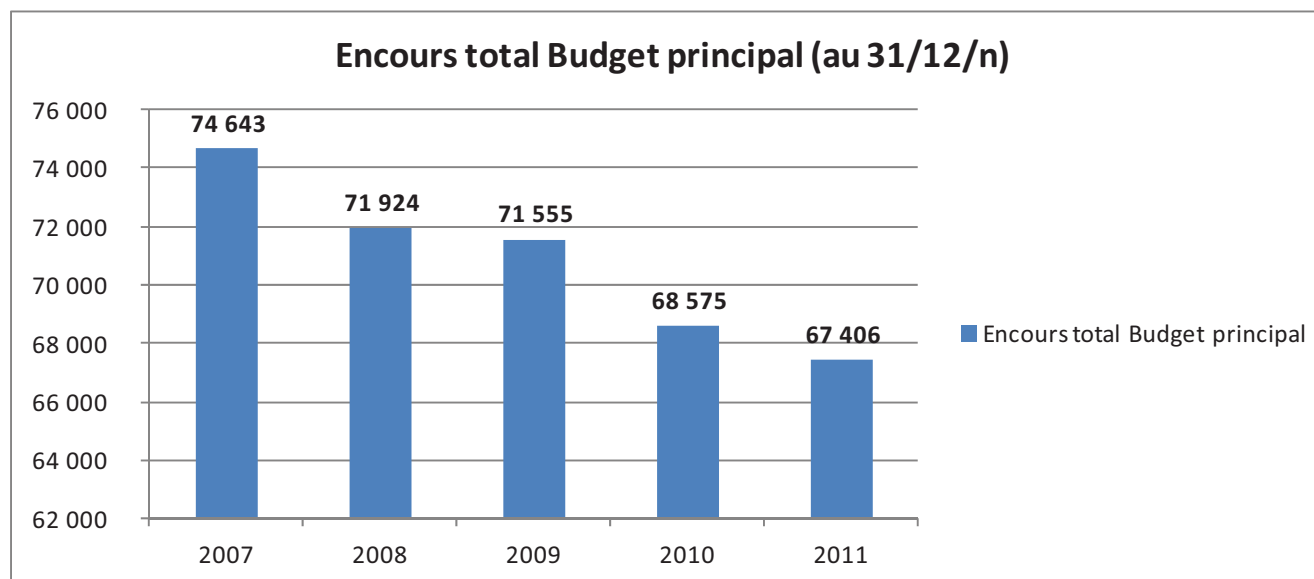
Dans le prolongement de l'analyse de la CAF brute, le taux d'épargne brut, rapport entre l'épargne brute et les produits réels de fonctionnement, s'établit à 15,20% en 2011, en augmentation par rapport à 2010 (14,49%).

ENDETTEMENT

Le recours à l'emprunt étant générateur de frais financiers supportés par la section de fonctionnement, la Ville s'est engagée dans une démarche de maîtrise de son endettement depuis plusieurs années. Ce choix fort permet à la Collectivité de soulager tout à la fois les générations actuelles, par la maîtrise de la fiscalité locale, mais également les générations futures qui n'auront pas à supporter les choix d'aujourd'hui.



Traduction de cet engagement de la Ville, l'encours total de la dette du Budget Principal (hors dette propre du Budget annexe Stationnement) est ainsi passé de 74 643 000 € au 31 décembre 2007 à 67 406 000 € au 31 décembre 2011, soit - 7 237 000 € (-9,70%). Comparée à l'encours au 1^{er} janvier 2005, qui a marqué le début de la volonté municipale de désendettement, la diminution observée est de près de 13,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 et sera de 15 millions au 31 décembre 2014, dernière année du mandat.



Tous budgets confondus, l'encours global s'établit à 73 033 000 € au 31 décembre 2011, dont 67 406 000 € pour le Budget principal et 5 628 000 € pour le Budget annexe Stationnement (dette propre).

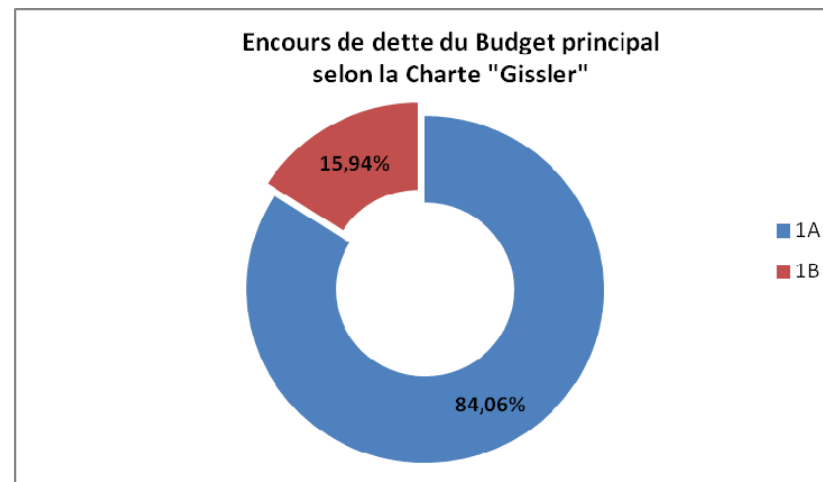
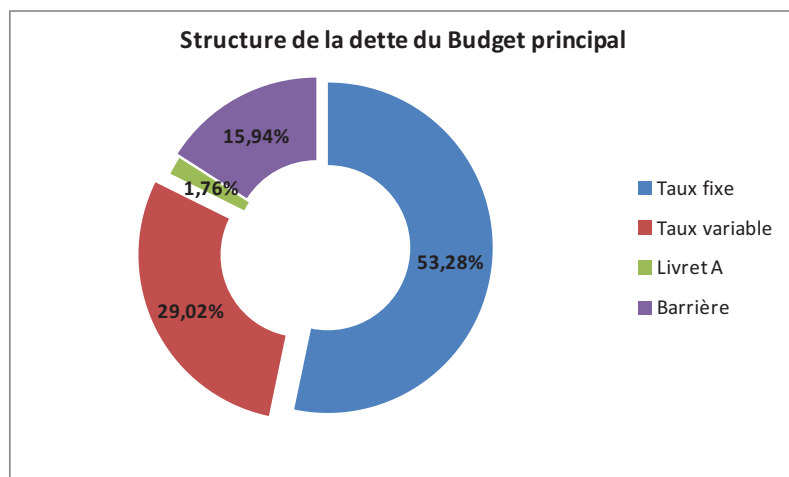
2005 - 2014 : Evolution de l'encours de dette

En milliers d'euros

ANNEE	Dette au 01/01/N	Rembt K	Emprunts nouveaux	Dette au 31/12/N			
Encours total Budget principal							
2005	80 949	8 289	7 000	79 660			
2006	79 660	8 073	6 590	78 177			
2007	78 177	8 034	4 500	74 643			
2008	74 643	8 219	5 500	71 924			
2009	71 924	8 369	8 000	71 555			
2010	71 555	7 981	5 000	68 575	Comparaison 31/12/2007	01/01/2005	
2011	68 575	8 169	7 000	67 406	-7 237	-9,7%	-13 543
2012	67 406	8 100	7 800	67 106			
2013	67 106	8 100	7 500	66 506	Comparaison 01/01/2005		
2014	66 506	8 100	7 500	65 906	-15 043	-19%	
Rappel objectif P.A.M 2014				67 850			
Encours total tous budgets							
2005	80 949	8 289	7 000	79 660			
2006	79 660	8 073	10 590	82 177			
2007	82 177	8 034	4 500	78 643			
2008	78 643	8 225	7 650	78 068			
2009	78 068	8 578	8 000	77 490			
2010	77 490	8 131	5 000	74 359			
2011	74 359	8 326	7 000	73 033			
2012	73 033	8 264	7 800	72 569			
2013	72 569	8 271	7 500	71 798	Comparaison 01/01/2005		
2014	71 798	8 279	7 500	71 019	-9 930	-12%	
Rappel objectif P.A.M 2014				72 964			

En comparaison des autres communes de la même strate, l'encours de dette par habitant de la Ville s'établit à 1 067 €, soit 1 048 € hors Budgets annexes contre 1 349 € (Source DGCL 2009).

De surcroît, la dette de la Ville se caractérise par une structure majoritairement à taux fixe (69,22% dont 53,28% à taux « fixe fort », 15,94% en produits à barrière sur Euribor et 1,76% en Livret A), les choix de gestion opérés permettant par ailleurs un classement de 84% de l'encours total du Budget principal (56,662 millions d'euros) en risque 1A et 16% (10,744 millions d'euros) en 1B, soit sur les risques les moins élevés de la Charte de bonne conduite « Gissler ». La totalité de l'encours de dette propre du Budget annexe Stationnement (5,6 millions d'euros) se situe quant à elle en risque 1A.



L'amélioration de l'encours de dette et de l'épargne brute permet à la Ville d'afficher une capacité de désendettement, correspondant au nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette par le seul excédent de fonctionnement et déterminée par le rapport entre ces deux variables, de 5 ans et 3 mois, très inférieure au seuil d'alerte fixé à 10 ans.

Enfin, au 31 décembre 2011, le taux moyen de la dette est de 3,14 %, sa durée de vie résiduelle (durée restant avant l'extinction totale de la dette) s'établissant à 9 ans et 3 mois.

DEPENSES D'EQUIPEMENT

La politique d'investissement engagée par la Ville se caractérise par un soutien fort à l'économie du territoire dans le but d'accroître son attractivité et à l'ensemble de la population, à travers une offre de services et d'équipements renforcée sur le cœur de ville et les quartiers périphériques. 19,5 millions d'euros sont ainsi injectés en moyenne par an depuis 2007 pour les équipements et les aménagements publics mais aussi à travers les subventions d'investissement versées par la Ville.

Hormis l'année 2009, année du plan de relance de l'économie nationale, 2011 représente un pic dans les investissements de la Ville, passés de 11 954 000 € en 2010 à 20 297 000 € cette année.

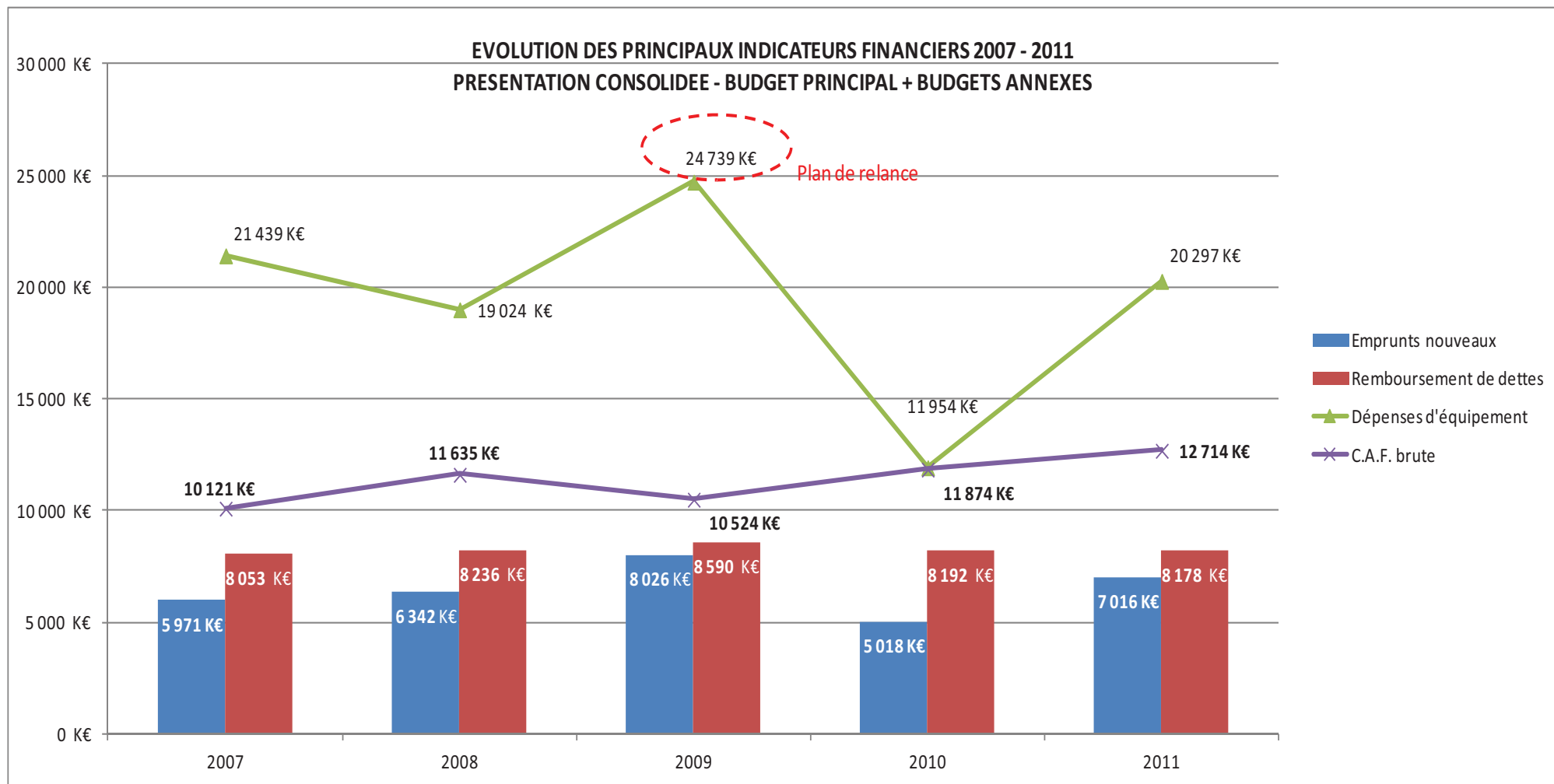
En plus des programmes annuels de maintenance et d'amélioration, l'année 2011 a été marquée par :

- La finalisation de programmes lancés sur les exercices précédents : le réaménagement de l'école du 14 Juillet, la restructuration du centre social René Peltier sur le quartier des Chartreux, l'installation des points d'apport volontaire et la modernisation de l'éclairage public dans les différents quartiers de la Ville, la construction de la Maison de quartier des Sénardes... ;
- la poursuite d'autres opérations pluriannuelles : les travaux de requalification des quais Dampierre et Comtes de Champagne, la restructuration de la Bourse du travail, les travaux sur la façade de l'Hôtel de Ville et plus globalement la requalification de la place et de ses abords, la Maison du tourisme... ;
- ainsi que par le démarrage d'opérations nouvelles : les travaux de la chapelle et de l'aile Nord de l'espace Argence, l'aménagement du site des Moulins...

En accompagnement des ces opérations, la Ville a su mobiliser l'ensemble des outils entourant l'aménagement urbain : Plan local d'urbanisme (PLU), Plan local de l'habitat (PLH), Programme national de rénovation urbaine (PNRU), Projet urbain partenarial (PUP) ou encore Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)...

Enfin la Ville aura également versé pour près de 795 000 € de subventions d'investissement dans le cadre des aides au secteur sauvegardé ou à la modernisation de l'éclairage public (SDEA).

Le graphique ci-dessous présente de manière synthétique l'évolution consolidée (Budget principal et budgets annexes) de l'ensemble des indicateurs financiers évoqués précédemment.



EXECUTION BUDGETAIRE 2011
TABLEAUX SYNTHETIQUES ET COMMENTAIRES

TABLEAU I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE
(d'après le document technique du CA 2011 - tableau II A.1)

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	77 346 702,88	G	87 683 613,33
	Section d'investissement	B	34 207 381,25	H	30 352 100,78
REPORTS DE L'EXERCICE 2010	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	8 505 474,14
	Reports en section d'investissement (001)	D (si déficit)	5 623 333,16	J (si excédent)	
TOTAL (réalisations + reports)		=A+B+C+D	117 177 417,29	=G+H+I+J	126 541 188,25
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2012	Section de fonctionnement	E	540 726,72	K	56 000,00
	Section d'investissement	F	12 252 619,80	L	11 270 765,06
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2011		=E+F	12 793 346,52	=K+L	11 326 765,06
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	77 887 429,60	=G+I+K	96 245 087,47
	Section d'investissement	=B+D+F	52 083 334,21	=H+J+L	41 622 865,84
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	129 970 763,81	=G+H+I+J+K+L	137 867 953,31
RESULTAT CUMULE		EXCEDENT			7 897 189,50

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - VUE D'ENSEMBLE

En ce qui concerne l'exécution budgétaire 2011, différents tableaux présentent les quatre grandes masses que représentent la section de fonctionnement et la section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses, accompagnées d'une vue consolidée des budgets principal et annexes.

Il convient au préalable d'étudier la vue d'ensemble du Budget principal offerte par le tableau I.

A propos des dépenses, la section de fonctionnement affiche des réalisations à hauteur de 77 346 702,88 €, et l'investissement s'élevant quant à lui à 34 207 381,25 €.

Le déficit d'investissement 2010 reporté sur l'exercice 2011 vient s'ajouter aux dépenses qui ressortent avant constatation des restes à réaliser à 117 177 417,29 €.

Les restes à réaliser sont les sommes engagées en 2011 pour lesquelles le « service fait » n'est pas intervenu avant le 31 décembre de l'année et qu'il convient de reporter sur l'exercice 2012. Après imputation de ces reports de 540 726,72 € en fonctionnement et de 12 252 619,80 € en investissement, le total cumulé est porté à 129 970 763,81 € en dépenses.

L'analyse des recettes suit la même démonstration : des réalisations pour 87 683 613,33 € en fonctionnement et 30 352 100,78 € en investissement s'ajoutent à l'excédent de fonctionnement 2010 reporté sur 2011 pour obtenir un total avant restes à réaliser de 126 541 188,25 €.

Des restes à réaliser d'un total de 11 326 765,06 € viennent contribuer au total cumulé de 137 867 953,31 € de recettes.

La différence entre les recettes et les dépenses permet de définir le résultat au 31 décembre 2011 à hauteur de 7 897 189,50 €, soit légèrement supérieur aux 7 810 160,73 € de 2010.

Les tableaux suivants entrent dans le détail des quatre grandes masses budgétaires, les dépenses de fonctionnement, les recettes de fonctionnement, les dépenses d'investissement et les recettes d'investissement.

TABLEAU II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

(d'après le document technique du CA 2011 - tableau II A.2)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION
		MANDATS EMIS (1)	RESTES A REALISER AU 31/12	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	16 128 723,16	15 118 570,71	440 726,72	93,74%
achats de fournitures et prestations	8 200 279,25	7 909 608,12	64 590,98	96,46%
services extérieurs	7 469 366,63	6 755 497,31	376 135,74	90,44%
impôts et taxes	459 077,28	453 465,28		98,78%
012 CHARGES DE PERSONNEL	43 254 040,00	42 458 487,53	10 000,00	98,16%
permanents	41 048 136,64	40 482 406,88		98,62%
vacataires (dont emplois d'insertion)	2 205 903,36	1 976 080,65	10 000,00	89,58%
014 ATTENUATION DE PRODUITS	2 330 020,00	2 328 145,68		99,92%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 923 733,00	9 349 124,36	70 000,00	94,21%
contingents et participations	1 629 500,00	1 610 569,10		98,84%
subventions aux associations	3 737 840,00	3 323 210,66		88,91%
contributions aux EPA	3 824 593,00	3 824 593,00		100,00%
charges diverses	731 800,00	590 751,60	70 000,00	80,73%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	71 636 516,16	69 254 328,28	520 726,72	96,67%
66 CHARGES FINANCIERES	2 337 000,00	2 090 638,74		89,46%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (2)	7 779 863,73	325 238,59	20 000,00	4,18%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	81 753 379,89	71 670 205,61	540 726,72	87,67%
Hors Charges exceptionnelles (67)	73 973 516,16	71 344 967,02	520 726,72	96,45%
023 Virement à la section d'investissement	7 948 527,00			
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 676 537,87	5 676 497,27		100,00%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	13 625 064,87	5 676 497,27	0,00	41,66%
TOTAL	95 378 444,76	77 346 702,88	540 726,72	81,09%
				TAUX DE REALISATION HORS 023 - Virement à la section d'investissement
				88,47%
				TAUX DE REALISATION HORS 023 et hors Charges exceptionnelles
				96,70%

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits

(2) Dont résultat n-1 reporté

III – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le tableau II est consacré aux dépenses de fonctionnement, dépenses engagées dans le cadre de la gestion communale courante, qu'il s'agisse du fonctionnement quotidien des services ou de la maintenance et de l'entretien des équipements publics.

Le premier chapitre relatif aux charges à caractère général représente 15 118 570,71 € pour un taux de réalisation de 93,74 %. Dans le détail, celui-ci est constitué de :

- 7 909 608,12 € d'achats et fournitures et prestations. Ce sont les achats nécessaires au fonctionnement des services (énergie, matières premières pour les ateliers, prestations refacturées, ...). L'utilisation des crédits ouverts est de 96,46 % pour ce poste ;
- 6 755 497,31 € de prestations effectuées par des entreprises maîtrisées à hauteur de 90,44 % du budget réservé à cet effet ;
- 453 465,28 € d'impôts et taxes, relatifs aux propriétés foncières détenues par la Collectivité.

Le chapitre suivant correspondant aux dépenses de personnel, en faible évolution par rapport à 2010 (+ 0,61%), représente 40 482 406,88 € en faveur des permanents et 1 976 080,65 € à destination des vacataires, soit un total de 42 458 487,53 € et 98,16 % par rapport aux crédits ouverts.

Quasi-exclusivement constituées du reversement conventionnel de fiscalité au Grand Troyes, lié au traitement des ordures ménagères, les atténuations de produits, mandatées pour près de 100 % du budget s'élèvent en 2011 à 2 328 145,68 €.

Les autres charges de gestion courante pour un montant de 9 349 124,36 € enregistrent les contributions versées aux organismes de regroupement et aux établissements publics administratifs (Centre municipal d'action sociale et Centre culturel de la Maison du Boulanger) ainsi que les concours financiers supportant l'action des associations.

Ainsi, les dépenses de gestion courante pour une réalisation à hauteur de 96,67 % ressortent-elles à 69 254 328,28 €.

Le poste suivant est consacré au coût de la dette pour un montant très proche de 2010, soit 2 090 638,25 € (- 0,10%). Le montant de 2 337 000 € a été inscrit dans un contexte sur les marchés financiers incertain. De plus, la gestion active de la dette de la Collectivité a permis de contenir les frais financiers à moins de 90 % des sommes prévues (89,46%).

Les charges exceptionnelles pour une réalisation de 325 238,59 €, comptabilisent, en crédits ouverts, la part du résultat 2010 non utilisé en 2011. Cela explique le taux très faible de 4,18 %.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'arrêtent au total à 71 670 205,61 € avec un taux de réalisation corrigé du résultat non utilisé de presque 88,47%, près de 97% en retraitant les charges exceptionnelles.

Les opérations d'ordre retracent les écritures comptables de transferts entre les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le total des dépenses de fonctionnement, détaillées ci-dessus, affichent un montant pour 2011 de 77 346 702,88 €, maîtrisées à + 0,50 % par rapport à 2010.

Les deux graphiques suivants présentent le détail des chapitres 011 et 65 qui regroupent, hormis les dépenses de personnel (012), l'essentiel des dépenses de fonctionnement.

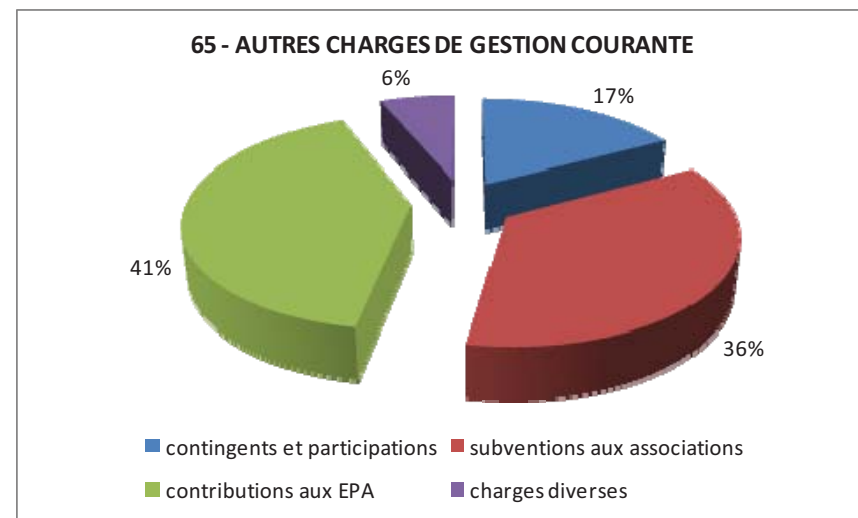
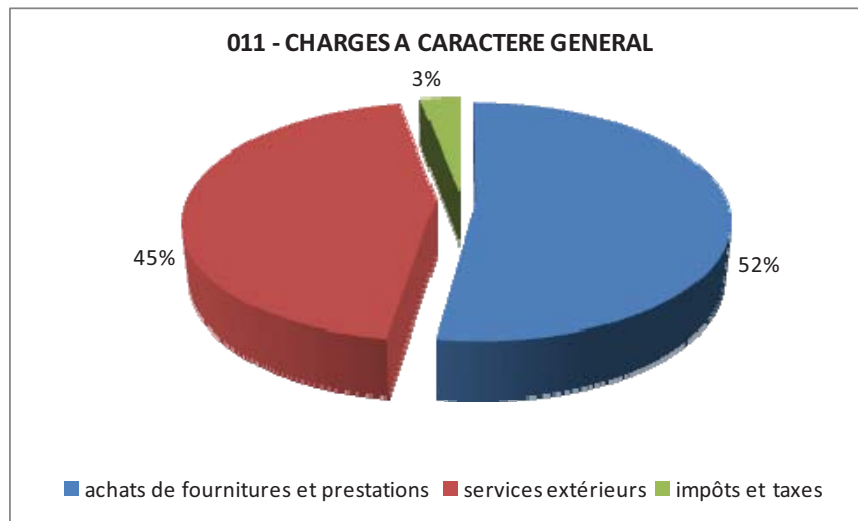


TABLEAU III - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(d'après le document technique du CA 2011 - tableau II A.2)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION
		TITRES EMIS (1)	RESTES A REALISER AU 31/12	
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	53 250,00	22 308,55		41,89%
70 PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTE	6 573 680,00	6 678 796,33		101,60%
utilisation du domaine	946 300,00	971 160,23		102,63%
services à caractère culturel	585 900,00	628 887,79		107,34%
services à caractère sportif et de loisirs	577 000,00	539 692,00		93,53%
services à caractère social	1 957 050,00	2 173 317,55		111,05%
services à caractère périscolaire et d'enseignement	923 930,00	888 192,29		96,13%
autres produits	1 583 500,00	1 477 546,47		93,30%
73 IMPOTS ET TAXES	45 258 070,00	45 512 593,62		100,56%
impôts locaux	26 694 570,00	26 721 996,00		100,10%
autres impôts et taxes	9 260 400,00	9 487 422,62		102,45%
dotations Grand Troyes	9 303 100,00	9 303 175,00		100,00%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	29 707 982,75	29 589 093,22	56 000,00	99,60%
dotation globale de fonctionnement et DSU	20 442 500,00	20 444 727,96		100,01%
autres dotations	173 300,00	173 037,48		99,85%
allocations de compensation et péréquation	4 350 700,00	4 201 045,32		96,56%
subventions et participations	4 741 482,75	4 770 282,46	56 000,00	100,61%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 160 640,00	1 176 353,93		101,35%
revenus des immeubles	915 640,00	906 764,48		99,03%
redevances versées par les délégataires de services	245 000,00	269 589,45		110,04%
SOUS-TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	82 753 622,75	82 979 145,65	56 000,00	100,27%
76 PRODUITS FINANCIERS	80 000,00	80 914,21		101,14%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 304 906,02	3 894 500,44		117,84%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	86 138 528,77	86 954 560,30	56 000,00	100,95%
042 Opé. d'ordre de transferts entre sections	734 441,85	729 053,03		99,27%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	734 441,85	729 053,03	0,00	99,27%
TOTAL	86 872 970,62	87 683 613,33	56 000,00	100,93%
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		8 505 474,14		

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits

Les dépenses de fonctionnement décrites ci-dessus sont financées en totalité par les recettes de fonctionnement étudiées dans le tableau III. Ces dernières proviennent des ressources propres de la Collectivité au travers des services publics mis en œuvre, mais aussi des impôts des ménages et des dotations et participations de l'Etat, des autres collectivités ou encore des partenaires extérieurs comme la Caisse d'allocation familiale de l'Aube.

Le chapitre prépondérant correspond aux impôts et taxes, qui malgré le maintien des taux à leur niveau de 1999, voit sa réalisation dépasser les prévisions. En effet, le produit des impôts locaux est estimé en fonction de l'évolution des bases, sans pouvoir tenir compte des rôles supplémentaires intervenant en cours d'année. Titré à hauteur de 100,10 % des prévisions, ce poste atteint 26 721 996 € en 2011. En ajoutant les dotations du Grand Troyes pour 9 303 175 € et les autres impôts et taxes composés essentiellement des taxes sur l'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), sur l'électricité et la taxes additionnelle aux droits de mutations pour un total de 9 487 422,62 €, ce chapitre affiche un montant global de 45 512 593,62 €.

Les dotations et participations, deuxième chapitre le plus important, très proche des crédits prévisionnels (99,60 %) s'établit à 29 589 093,22 €. Les dotations forfaitaires et allocations compensatrices qui composent la majorité de ce poste sont versées par l'Etat pour des montants respectifs de 20 444 727,96 € et 4 201 045,32 €. Quant aux subventions et participations, si la Caisse d'allocations familiales de l'Aube est le principal contributeur dans le cadre des actions sociales et familiales (crèches, accueil de mineurs, village éducatif, centres sociaux,...) d'autres partenaires publics ou privés participent aux 4 770 282,46 € perçus conformément aux prévisions en 2011.

L'essentiel des recettes de la collectivité trouve donc son origine dans les ressources extérieures. Cependant, une part non négligeable des recettes est assurée par les ressources propres suivantes :

- les produits des services et du domaine pour un montant de 6 678 796,33 € sont issus du fonctionnement des services mis à disposition des usagers tels que les crèches, les établissements culturels et sportifs ou encore les services périscolaires ;
- les autres produits de gestions courantes qui enregistrent le montant des loyers perçus sur le patrimoine locatif et les redevances versées par les fermiers (camping et délégation de service publique de l'eau potable) apportent 1 176 353,93 € de recettes ;
- le produit des cessions des immobilisations et autres recettes exceptionnelles s'élèvent à 3 894 500,44 € en 2011.

Ainsi, le total des recettes réelles de fonctionnement approche les 87 000 000 € pour un taux de réalisation de presque 101 %.

Après ajout des opérations comptables de transferts entre sections, le montant total des recettes de fonctionnement ressort à 87 683 613,33 € en 2011 traduisant le dynamisme des recettes comparées aux dépenses et évitant ainsi un « effet ciseaux » préjudiciable à l'autofinancement des collectivités.

Les trois graphiques suivants permettent de détailler la répartition de ces recettes, en fonction de leur provenance.

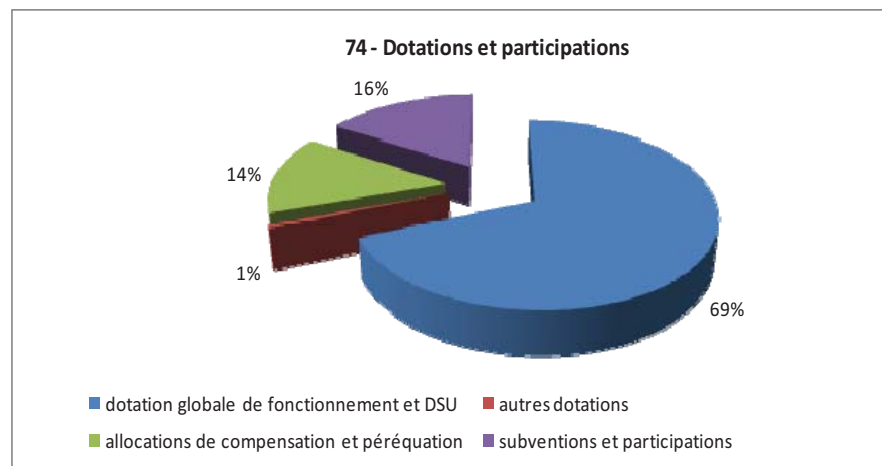
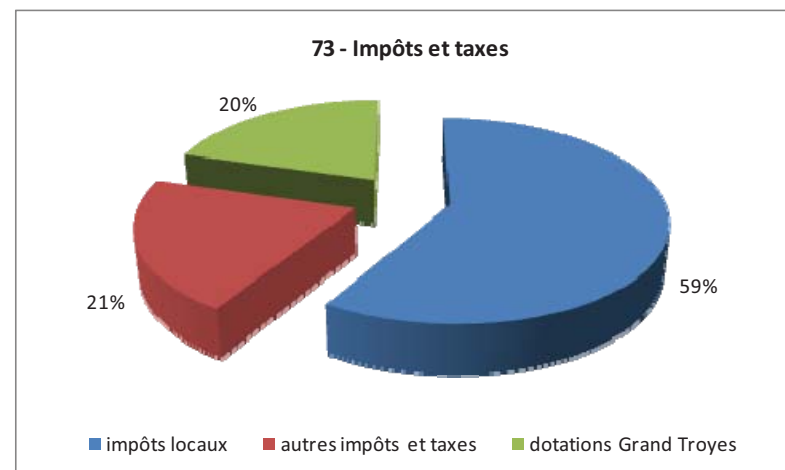
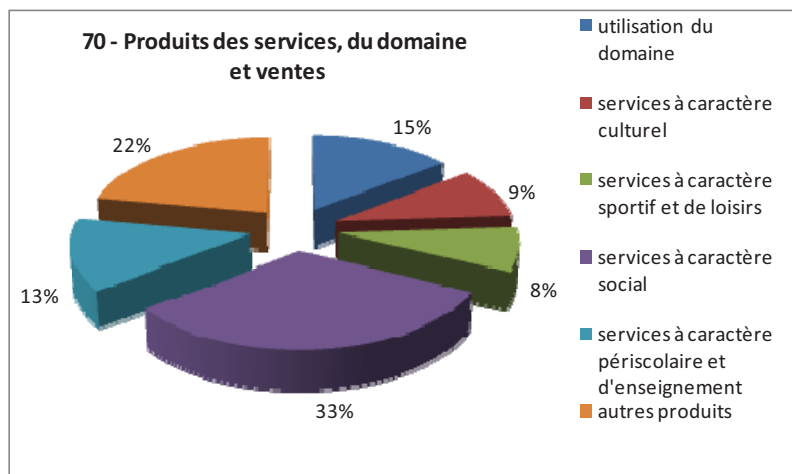


TABLEAU IV - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(d'après le document technique du CA 2011 - tableau II A.3)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		MANDATS EMIS	RESTES A REALISER AU 31/12	/ MANDATS EMIS	/ MANDATS EMIS + RàR
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	535 053,59	243 226,63	285 884,31	45,46%	98,89%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 436 281,50	794 396,30	3 641 277,19	17,91%	99,99%
aux organismes publics	1 609 702,55	614 207,70	994 886,84	38,16%	
aux personnes privées	2 826 578,95	180 188,60	2 646 390,35	6,37%	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 223 175,82	2 243 102,41	1 821 256,83	53,11%	96,24%
terrains et bâtiments	2 110 031,39	896 189,28	1 213 348,68	42,47%	
matériels et mobilier	1 998 349,50	1 238 578,17	601 611,64	61,98%	
autres	114 794,93	108 334,96	6 296,51	94,37%	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	23 145 335,82	17 016 638,43	5 878 756,64	73,52%	98,92%
bâtiments	12 293 041,95	7 503 567,51	4 624 806,71	61,04%	
voirie	4 340 847,28	3 858 944,09	449 396,04	88,90%	
aménagement urbain	6 174 131,65	5 419 525,28	716 120,69	87,78%	
autres	337 314,94	234 601,55	88 433,20	69,55%	
SOUS-TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	32 339 846,73	20 297 363,77	11 627 174,97	62,76%	98,72%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	14 950,00	14 938,57		99,92%	99,92%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 118 930,00	12 236 145,65		67,53%	67,53%
Emprunts en Euros	8 237 430,00	8 169 347,67		99,17%	
Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	9 858 000,00	4 058 000,00		41,16%	
Dépôts et cautionnements	23 500,00	8 797,98		37,44%	
26 PART. ET CREANCES RATT. A DES PARTICIPATIONS	105 000,00	100 323,00		95,55%	95,55%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 437 175,00	300,00	643,12	0,02%	0,07%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	19 676 055,00	12 351 707,22	643,12	62,78%	62,78%
45..1 Total des opé. Pour compte de tiers	945 000,00	318 701,85	624 801,71	33,73%	99,84%
Aménagement avenues Chomedey / Vanier - mandat Gra	550 000,00	73 189,00	476 811,00		
Aménagements pistes cyclables - mandat Grand Troyes	360 000,00	237 009,29	122 990,71		
Travaux effectués d'office (gestion des périls)	35 000,00	8 503,56	25 000,00	24,30%	
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	52 960 901,73	32 967 772,84	12 252 619,80	62,25%	85,38%
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	734 441,85	729 053,03		99,27%	99,27%
041 Opérations patrimoniales	510 560,00	510 555,38		100,00%	100,00%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 245 001,85	1 239 608,41		99,57%	99,57%
TOTAL	54 205 903,58	34 207 381,25	12 252 619,80	63,11%	85,71%
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		5 623 333,16			

IV – SECTION D'INVESTISSEMENT

A la suite de la section de fonctionnement, il convient naturellement d'examiner la section d'investissement. Le tableau IV offre une vue détaillée des dépenses.

L'année 2011 est marquée par le programme de requalification des quais de Seine. Ces travaux sont imputés sur le chapitre immobilisations en cours dont le total s'élève à 17 016 638,43 €. D'autres programmes terminés ou entamés en 2011 sont tout aussi significatifs. En effet, la réhabilitation de l'ancienne halte-garderie « Saint Jean » abritera à terme la nouvelle Maison du tourisme, le quartier des Sénardes reçoit la construction de sa maison de quartier, le boulevard du 14 juillet voit son école complètement réhabilitée, et au travers l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). La fin de nombreux aménagements ont par ailleurs été menés sur la commune.

Le matériel informatique, technique, le mobilier, les acquisitions de bâtiments et terrains et autres immobilisations corporelles nécessaires aux services municipaux affichent un montant de 2 243 102,41 € et 243 226,63 € ont été nécessaires à l'acquisition de solutions informatiques.

Enfin, en ce qui concerne le dernier poste des dépenses d'équipement, 794 396,30 € ont été versés sous forme de subventions d'équipement. Il s'agit essentiellement des subventions mises en place dans le cadre du secteur sauvegardé. Le taux d'exécution de 17,91 % s'explique par le fait que le versement suit le rythme de l'avancement des travaux effectués par les propriétaires.

A propos des dépenses financières, le remboursement des annuités d'emprunts représente l'essentiel des montants arrêtés. Cependant, il est important de noter que dans les 12 236 145,65 € affichés, seuls 8 169 347,67 € représentent réellement le capital remboursé en 2011, 4 058 000 €, inscrits également en recettes, correspondant à des opérations afférentes aux lignes de trésorerie et 8 797,98 € étant affectés au remboursement des cautions aux locataires des propriétés de la collectivité.

A noter que le montant des crédits inscrits sur les autres immobilisations financières (en dépenses et en recettes pour le même montant) concerne une opération de régularisation comptable en lien avec les services du centre des finances publiques, qui n'interviendra finalement qu'en 2012.

Une fois les opérations pour compte de tiers et les opérations d'ordre ajoutées, le montant total des dépenses de fonctionnement pour l'année 2011 atteint 34 207 381,25 €, soit 63,11 % des crédits inscrits et 85,71 % après intégration des restes à réaliser. Ces taux sont portés à respectivement 64,82% et 88,04% après retraitement de l'opération comptable précitée.

TABLEAU V - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT

(d'après le document technique du CA 2011 - tableau II A.3)

	CREDITS OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (ou restant à employer)		TAUX DE REALISATION	
		TITRES EMIS	RESTES A REALISER AU 31/12	/ TITRES EMIS	/ TITRES EMIS + RàR
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	8 006 579,18	4 517 573,09	3 341 771,41	56,42%	98,16%
Etat - ANRU	2 645 855,00	1 117 071,26	1 494 007,78	42,22%	
Région	1 934 019,18	945 108,91	987 768,63	48,87%	
Département	611 050,00	305 341,00	264 816,00	49,97%	
Communes	13 000,00	13 003,65		100,03%	
Grand Troyes	930 665,00	628 001,77	210 086,00	67,48%	
FEDER	355 640,00	248 354,54	94 340,00	69,83%	
Autres	448 350,00	191 955,96	290 753,00	42,81%	
Amendes de police	1 068 000,00	1 068 736,00		100,07%	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	24 881 500,00	11 073 571,00	7 000 000,00	44,51%	72,64%
Emprunts en Euros	15 000 000,00	7 000 000,00	7 000 000,00	46,67%	
Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	9 858 000,00	4 058 000,00		41,16%	
Dépôts et cautionnements	23 500,00	15 571,00		66,26%	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS		10 240,82			
SOUS-TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	32 888 079,18	15 601 384,91	10 341 771,41	47,44%	78,88%
10 DOT., FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	1 800 000,00	2 029 565,38		112,75%	112,75%
FCTVA	1 500 000,00	1 498 728,38		99,92%	
Taxe locale d'équipement	300 000,00	530 837,00		176,95%	
1068 EXCEDENT DE FONCT. CAPITALISES	6 248 554,81	6 248 554,81		100,00%	100,00%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 717 597,00	245 906,22		14,32%	14,32%
024 PRODUITS DES CESSIONS	2 069 253,98			0,00%	0,00%
SOUS-TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	11 835 405,79	8 524 026,41		72,02%	72,02%
45..2 TOTAL DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	970 126,90	39 636,81	928 993,65	4,09%	99,85%
Stade de l'Aube - mandat Grand Troyes	21 297,31		21 297,31	0,00%	
Aménagement avenues Chomedey / Vanier - mandat G	550 000,00	39 636,81	510 363,19		
Aménagements pistes cyclables - mandat Grand Troyes	360 000,00		360 000,00		
Abords du Campus - mandat Grand Troyes					
Travaux effectués d'office (gestion des périls)	38 829,59		37 333,15		
TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	45 693 611,87	24 165 048,13	11 270 765,06	52,88%	77,55%
021 Virement de la section de fonctionnement	7 948 527,00				
040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	5 676 537,87	5 676 497,27		100,00%	100,00%
041 Opérations patrimoniales	510 560,00	510 555,38		100,00%	100,00%
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	14 135 624,87	6 187 052,65		43,77%	43,77%
TOTAL	59 829 236,74	30 352 100,78	11 270 765,06	50,73%	69,57%

taux de réalisation hors 021 - Virement de la section de fonctionnement

	58,50%	80,23%
--	--------	--------

A l'instar du fonctionnement, les dépenses d'investissement présentées auparavant sont financées par les fonds propres de la collectivité (FCTVA, TLE et amendes de police) mais aussi par des subventions versées par d'autres collectivités, l'Etat ou l'Europe et par les organismes financiers au travers de l'emprunt. Le tableau V présente ces divers financements mis en œuvre pour mener à bien le programme d'investissement.

Les subventions perçues de divers partenaires s'élèvent à 4 517 573,09 €, représentant 56,42 % des crédits ouverts. Cependant en intégrant les notifications des subventions non versées, ce taux passe à 98,16 %.

La limitation des nouveaux emprunts appelés en 2011 à 7 000 000 € permet à la Collectivité de réduire de façon sensible l'encours de la dette (- 1 169 347,67 €). En ajoutant les 4 058 000 €, vus en dépenses, et l'encaissement des cautions locatives, le montant du chapitre emprunts et dettes assimilées affiche un total de 11 073 571 €.

Les dotations et fonds divers comprend le FCTVA (fonds venant compenser la TVA payée sur l'investissement par les collectivités non assujetties à la TVA déductible) et la taxe locale d'équipement versée à la Collectivité lors des créations de nouvelles infrastructures. Le montant de ce chapitre est de 2 029 565,38 € en 2011.

L'excédent de fonctionnement capitalisé d'un montant de 6 248 554,81 € correspond au montant dégagé de la section de fonctionnement nécessaire au besoin de financement de la section d'investissement en 2010.

Les immobilisations financières enregistrent le remboursement par les budgets annexes de la quote-part de la dette qui leur est affectée soit pour 2011, 245 906,22 €.

Les cessions d'immobilisations ne font apparaître aucune réalisation puisque suite à la réforme de la nomenclature de la comptabilité publique M14, si les crédits sont votés en investissement, les réalisations sont constatées en fonctionnement. Seules les plus ou moins-values sont transférées en investissement par le jeu des opérations d'ordre.

Après ajout de ces opérations d'ordre et des opérations pour compte de tiers les recettes d'investissement sont arrêtées à 30 352 100,78 €.

TABLEAU VI - PRESENTATION CONSOLIDEE - BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES
EQUILIBRE GENERAL

(en milliers d'euros)

	PRINCIPAL	PATRIMOINE INDUSTRIEL	ZAC DES TROIS SEINE	STATIONNEMENT PAYANT	TOTAL
I - FONCTIONNEMENT	18 842	114	0	963	19 919
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	10 337	100	-145	607	10 899
2 - RESULTAT REPORTE	8 505	14	145	356	9 020
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	18 842	114	0	963	19 919
II - INVESTISSEMENT	-9 478	-128	0	138	-9 468
1 - RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 855	-11	0	44	-3 822
2 - RESULTAT REPORTE	-5 623	-117	0	94	-5 646
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-9 478	-128	0	138	-9 468
III - RESULTAT GLOBAL	9 364	-14	0	1 101	10 451
IV - RAPPEL 2010	9 130	14	145	805	10 094
V - REPORTS (solde : recettes - dépenses)					
1 - FONCTIONNEMENT	-485				-485
2 - INVESTISSEMENT	-982			-546	-1 528
3 - RESULTAT CUMULE (1 + 2)	-1 467	0	0	-546	-2 013
VI - RESULTAT NET DE CLOTURE 2011	7 897	-14	0	555	8 438
VII - RAPPEL 2010	7 810	14	145	356	8 325
% 2011 / 2010	1,11%	-200,00%	-100,00%	55,90%	1,36%

V – RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 - CONSOLIDATION AVEC LES BUDGETS ANNEXES

Après une étude orientée exclusivement vers le Budget principal, il est nécessaire de présenter la consolidation avec les trois budgets annexes.

Ainsi, le tableau VI offre-t-il une vue d'ensemble des résultats nets de clôture de tous les budgets de la Collectivité :

- pour le budget annexe du Patrimoine Industriel : le déficit net de clôture pour 14 000 € comprend 114 000 € d'excédent en fonctionnement et 128 000 € de déficit en investissement ;
- pour le budget annexe de la Z.A.C. des Trois Seine : dernièrement clôturé celui-ci affiche donc un résultat nul ;
- pour le budget annexe du stationnement payant : le résultat net de clôture est arrêté à + 555 000 €, dont + 963 000 € en fonctionnement, + 138 000 € en investissement et - 546 000 € en crédits nets reportés

Au final, le résultat net de clôture global de la collectivité s'élève à 7 897 000 € en 2011, contre 7 810 000 € en 2010.

Ainsi se présente donc le Compte Administratif 2011 soumis à votre approbation, conforme au Compte de gestion établi par M. le Trésorier municipal.